

RENOUVELLEMENT GENERAL DES ASSEMBLEES LOCALES

Fiches d'aide à l'installation des assemblées délibérantes à l'issue des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020

1. COMMUNES

- 1.1. Séance d'installation du conseil municipal
- 1.2. Délégations d'attributions et de fonctions dans les communes
- 1.3. Les commissions municipales, focus sur la commande publique
- 1.4. Dispositions concernant les élus municipaux (droit à la formation, responsabilité et assurances, protection sociale des élus)
- 1.5. Indemnités de fonction des élus municipaux

2. ETABLISSEMENT PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

- 2.1. Installation du conseil communautaire
- 2.2. Installation des comités des syndicats de communes et syndicats mixtes
- 2.3. Délégations d'attributions et de fonctions dans les EPCI
- 2.4. Indemnités versées aux présidents et vice-présidents d'EPCI à fiscalité propre
- 2.5. Indemnités versées aux présidents et vice-présidents des syndicats de communes et certains syndicats mixtes

3. DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

- 3.1. Dans les syndicats de communes
- 3.2. Dans les syndicats mixtes
- 3.3. Dans les centres communaux et intercommunaux d'action sociale

4. DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLEES LOCALES

- 4.1 Période transitoire inhérente au renouvellement général
- 4.2 Règlement intérieur dans les communes de 1 000 habitants et plus
- 4.3 Déclaration de situation patrimoniale et déclaration d'intérêts